

COQUELUCHE

Courrier à distribuer à l'ensemble des parents d'élèves et aux personnels de l'école



Information aux parents d'élèves et personnels de l'école

Un cas de **COQUELUCHE** a été signalé dans l'école.

La coqueluche se manifeste par une toux importante.

Les enfants et les adultes vaccinés par les vaccins :

- Tetracoq, Pentacoq ou Infanrix Tetra ou Infanrix Penta ou Infanrix Hexa, selon le calendrier vaccinal (ci-joint) avec un rappel datant de moins de 5 ans sont normalement protégés.

Les vaccinations sont à vérifier dans le carnet de santé ou carnet de vaccinations.

Pour tout adulte de l'école ou enfant présentant une toux importante et persistante dans les trois semaines suivant la déclaration de ce cas, il est nécessaire de consulter le médecin traitant.

Cette maladie peut être grave pour un nouveau né ou bébé qui n'a pas été encore vacciné (donc non protégé).

Dès que possible et dans les 3 semaines qui suivent ce courrier, il est nécessaire que les adultes et les enfants non vaccinés ou incomplètement vaccinés, vivant avec un nourrisson non vacciné, aient une consultation auprès de leur médecin traitant pour une antibioprophylaxie et un rattrapage de leurs vaccins.

Pour tout renseignement ou vérification de vaccinations, veuillez joindre le médecin traitant.



Fait à, le

CYTOMEGALOVIRUS

**Courrier à distribuer à l'ensemble des parents d'élèves
et aux personnels de l'école**



Information aux parents d'élèves et personnels de l'école

Un cas de **CYTOMEGALOVIRUS** a été signalé dans l'école.

Il s'agit d'une maladie virale bénigne.

Toutefois, les femmes enceintes et les personnes atteintes d'anémies hémolytiques chroniques, thalassémie, drépanocytose doivent consulter leur médecin traitant.

Fait à, le

GALE

Courrier à distribuer aux parents d'élèves de la classe et aux personnels de l'école



Information aux parents d'élèves de la classe et personnels de l'école

Un cas de **GALE** a été signalé dans la classe.

La gale est une maladie fréquente et bénigne qui peut concerner tout le monde. Elle se traduit par une envie intense de se gratter plus particulièrement le soir et peut être particulièrement incommodante. C'est une maladie contagieuse qui se transmet par des contacts "peau à peau" prolongés.

La transmission indirecte est aussi possible par contact avec les vêtements, literie, serviettes MAIS le mobilier scolaire, les cahiers, les stylos ne peuvent pas transmettre la maladie.

Pour être guéris, les enfants et adultes atteints ainsi que leur entourage immédiat doivent absolument être traités.

Aussi si votre enfant présentait dans les jours ou semaines qui viennent (l'incubation va de 5 jours à 1 mois) un prurit (besoin de se gratter) à recrudescence nocturne, débutant lors du déshabillage, et/ou des lésions cutanées particulièrement aux espaces interdigitaux (entre les doigts), poignets, face antérieure de l'avant bras, pli du coude, aisselles, nombril, ceinture, je vous recommande de consulter un médecin et d'en informer le directeur.

Une éviction scolaire jusqu'à 3 jours après le début du traitement sera à prévoir.

Fait à, le

GASTRO ENTERITE à E COLI ENTERO HEMORRAGIQUE

**Courrier à distribuer aux parents d'élèves de la classe
et aux personnels de l'école**



Information aux parents d'élèves de la classe et personnels de l'école

Un cas de **GASTRO ENTERITE à E COLI ENTERO HEMORRAGIQUE** a été signalé dans la classe.

Il peut y avoir un caractère de gravité pour les nourrissons et les jeunes enfants de moins de 3 ans.

Si votre enfant présente une diarrhée, il est conseillé de consulter votre médecin traitant.

Fait à, le

GASTRO ENTERITE à SHIGELLES

**Courrier à distribuer aux parents d'élèves de la classe
et aux personnels de l'école**



Information aux parents d'élèves de la classe
et personnels de l'école

Un cas de **GASTRO ENTERITE à SHIGELLES** a été signalé dans la classe.

Si votre enfant présente une diarrhée, veuillez consulter votre médecin traitant.

Fait à, le

HEPATITE A

**Courrier à distribuer aux parents d'élèves de la classe
et aux personnels de l'école**



Information aux parents d'élèves de la classe
et personnels de l'école

Un cas d '**HEPATITE A** a été signalé dans la classe.

Si votre enfant présente une fatigue et des troubles digestifs, veuillez consulter votre médecin traitant.

Fait à, le

PIEDS MAINS BOUCHE

**Courrier à distribuer aux parents d'élèves de la classe
et aux personnels de l'école**



Information aux parents d'élèves de la classe
et personnels de l'école

Un cas de **MALADIE PIEDS MAINS BOUCHE** a été signalé dans la classe.

C'est une maladie virale bénigne des enfants avec des vésicules au niveau des mains, des pieds et de la bouche après une incubation de 3 à 5 jours.

Si votre enfant présente ces symptômes, consultez votre médecin traitant.

Fait à, le

MEGALERYTHEME EPIDEMIQUE ou 5^{ème} MALADIE

**Courrier à distribuer aux parents d'élèves de la classe
et aux personnels de l'école**



**Information aux parents d'élèves de la classe
et personnels de l'école**

Un cas de **MEGALERYTHEME EPIDEMIQUE ou 5^{ème} MALADIE** a été signalé dans la classe.

Il s'agit d'une maladie virale bénigne.

Toutefois, les femmes enceintes et les personnes atteintes d'anémies hémolytiques chroniques, thalassémie, drépanocytose doivent consulter leur médecin traitant.

Fait à, le

MONONUCLEOSE INFECTIEUSE

**Courrier à distribuer aux parents d'élèves de la classe
et aux personnels de l'école**



Information aux parents d'élèves de la classe
et personnels de l'école

Un cas de **MONONUCLEOSE INFECTIEUSE** a été signalé dans la classe.

Il s'agit d'une maladie virale bénigne transmise par contact direct avec la salive.

Pour les personnes immunodéprimées, il est conseillé de consulter son médecin traitant.

Fait à, le

OREILLONS

Courrier à distribuer aux parents d'élèves de la classe et aux personnels de l'école



Information aux parents d'élèves de la classe et personnels de l'école

Un cas d'**OREILLONS** a été signalé dans la classe.

Il s'agit d'une maladie virale contagieuse. La transmission est directe par voie aérienne et la salive.

Les vaccins (Rougeole, Oreillons, Rubéole) ROR, MMR ou Priorix, nécessitant 2 injections, protègent contre cette maladie ; la plupart des enfants ont eu cette vaccination, notée dans le carnet de santé.

Il est donc nécessaire de bien vérifier que les 2 injections ont été faites sinon les mettre à jour le plus rapidement possible.

Cette maladie peut présenter un risque pour les adultes de sexe masculin non immunisés et les femmes enceintes non immunisées. Dans ces cas, il est recommandé de consulter le médecin traitant.

Fait à, le

PEDICULOSE

Courrier à distribuer aux parents d'élèves de la classe et aux personnels de l'école



Information aux parents d'élèves de la classe et personnels de l'école

Des cas de **PEDICULOSE** ont été signalés dans la classe.

Il s'agit d'un parasite transmis surtout par contact de cheveu à cheveu ou par l'intermédiaire d'objets infectés (peigne, brosse, bonnet, peluches, draps).
Ce n'est pas une maladie grave mais contagieuse.

Il est nécessaire d'appliquer à l'enfant ou la personne parasitée un traitement efficace, de faire examiner tous les membres de la famille, de traiter les personnes parasitées ainsi que les vêtements, brosses, literie, peluches.

Les mesures à prendre en collectivité sont :

- pas d'éviction de l'enfant parasité,
- ne pas coiffer avec la même brosse ou peigne,
- pas d'échange de bonnets, d'écharpes,
- des espacements suffisants des porte-manteaux.

Fait à, le

ROUGEOLE

Courrier à distribuer à l'ensemble des parents d'élèves et aux personnels de l'école



Information aux parents d'élèves et personnels de l'école

Un cas de **ROUGEOLE** a été signalé dans l'école.

La rougeole est une maladie virale très contagieuse.

La transmission est directe par voie aérienne et indirecte (objets venant d'être souillés).

Les vaccins (Rougeole, Oreillons, Rubéole) ROR, MMR ou Priorix, nécessitant 2 injections, protègent contre cette maladie ; la plupart des enfants ont eu cette vaccination, notée dans le carnet de santé.

Il est donc nécessaire de bien vérifier que les 2 injections ont été faites sinon les mettre à jour le plus rapidement possible.

Cette maladie peut être grave pour les nourrissons de moins de 1 an, les personnes immunodéprimées, les femmes enceintes, les adolescents et adultes non protégés. Pour ces personnes, il est recommandé de consulter leur médecin traitant.

Fait à, le

RUBÉOLE

Courrier à distribuer aux parents d'élèves de la classe et aux personnels de l'école



Information aux parents d'élèves de la classe et personnels de l'école

Un cas de **RUBÉOLE** a été signalé dans la classe.

La rubéole est une maladie virale transmise par voie aérienne, les larmes et le placenta chez la femme enceinte.

En cas de fièvre et / ou d'éruption cutanée, il est conseillé de consulter votre médecin traitant.

Les vaccins (Rougeole, Oreillons, Rubéole) ROR, MMR ou Priorix, nécessitant 2 injections, protègent contre cette maladie ; la plupart des enfants ont eu cette vaccination, notée dans le carnet de santé.

Il est donc nécessaire de bien vérifier que les 2 injections ont été faites sinon les mettre à jour le plus rapidement possible.

Pour les femmes enceintes non immunisées, il est recommandé de contacter leur médecin traitant.

Fait à, le

SCARLATINE

Courrier à distribuer aux parents d'élèves de la classe et aux personnels de l'école



Information aux parents d'élèves de la classe et personnels de l'école

Un cas de **SCARLATINE** a été signalé dans la classe.

La scarlatine est une maladie contagieuse qui touche plus particulièrement les enfants entre 3 et 12 ans.

Elle se manifeste par une angine, de la fièvre et une éruption cutanée.

Si votre enfant présente ces symptômes, il est nécessaire de consulter votre médecin traitant.

Fait à, le

TEIGNE

Courrier à distribuer aux parents d'élèves de la classe et aux personnels de l'école



Information aux parents d'élèves de la classe et personnels de l'école

Un cas de **TEIGNE** a été signalé dans la classe.

Il ne s'agit pas d'une maladie grave, elle est due à un champignon.

Elle se manifeste au niveau du cuir chevelu par des plaques arrondies blanches de taille variable sans cheveu.

Si votre enfant présente ce type de lésions, il est nécessaire de consulter votre médecin.

Dans le cas où le diagnostic de teigne est avéré, un certificat médical attestant d'une consultation et de la prescription d'un traitement adapté vous sera demandé.

Fait à, le

VARICELLE

Courrier à distribuer aux parents d'élèves de la classe et aux personnels de l'école



Information aux parents d'élèves de la classe et personnels de l'école

Un cas de **VARICELLE** a été signalé dans la classe.

La varicelle est une maladie virale contagieuse. La transmission est directe par voie aérienne et/ou par les lésions cutanées.

La fréquentation pendant la phase aigüe n'est pas souhaitable.

Il est recommandé pour les nourrissons de moins de 1 an, les personnes immunodéprimées notamment les personnes sous corticothérapie, les femmes enceintes non immunisées, les adolescents et les adultes n'ayant pas fait la maladie de consulter leur médecin traitant.

Fait à, le

ZONA

Courrier à distribuer aux parents d'élèves de la classe et aux personnels de l'école



Information aux parents d'élèves de la classe et personnels de l'école

Un cas de **ZONA** a été signalé dans la classe.

Le zona est dû au virus de la varicelle, sa contagiosité est faible.
La transmission est directe par les lésions cutanées.

Il est recommandé pour les nourrissons de moins de 1 an, les personnes non immunisées (qui n'ont jamais contracté la varicelle et non vaccinées), les personnes immunodéprimées notamment les personnes sous corticothérapie, les femmes enceintes non immunisées, les adolescents et les adultes n'ayant pas fait la maladie de consulter leur médecin traitant.

Fait à, le